

AIDE MÉMOIRE

★

Hommage à R. HOUSSIN

Le Groupe départemental de la Manche fait actuellement éditer, en un numéro spécial de « Mouettes du Cotentin » (son bulletin de liaison), un hommage à la mémoire de Rémy Houssin.

Tous nos adhérents, tous ceux qui ont connu Houssin, auront à cœur d'aider les camarades du Groupe de la Manche en souscrivant à l'édition de cette plaquette. Le bénéfice obtenu servira à réaliser un médaillon qui sera offert à la famille de notre regretté camarade.

Prix de l'exemplaire : 100 fr. (minimum) à virer au C.C.P. Institut départemental de l'École Moderne, Guilleville (Manche), C.C.P. 8410-00 Rouen.

★

ABONNEMENTS AUX JOURNAUX SCOLAIRES

Rien n'encourage mieux un éducateur et une école à éditer un journal scolaire que la lecture d'autres journaux scolaires.

Camarades qui n'éditez pas encore de journal scolaire, abonnez-vous au journal scolaire d'une de nos écoles. Prix moyen de l'abonnement : 200 fr. pour 10 numéros de l'année. Indiquez le degré scolaire désiré.

Editeurs de journaux scolaires qui accepteriez des abonnements, faites-vous inscrire en indiquant le prix de l'abonnement et le n° de votre C.C.

★

ABONNEZ-VOUS A UN OU A PLUSIEURS JOURNAUX SCOLAIRES

Vos élèves seront profondément intéressés ; ils amorceront la correspondance interscolaire et se prépareront à éditer eux-mêmes un journal.

Prix de l'abonnement pour 10 n°s : 200 francs.

Ecrire à Freinet, Cannes, en indiquant le degré scolaire désiré.

★

Bibliothèque de Travail N° 275 (La civilisation égyptienne) p. 22.

Il est faux de dire qu'il y avait dans la grande pyramide une momie. Il est archi-prouvé que la grande pyramide, merveilleuse par ses indications scientifiques, n'a pas été le tombeau d'un Pharaon, contrairement aux autres pyramides.

M. CARON, Ecole Jules Ferry, Barlin (P.-de-C.).

NOTRE PÉDAGOGIE COOPÉRATIVE

De DELTOMBE (Nord) :

« Vous parlez souvent dans vos revues de méthodes, de procédés, mais qui intéressent ceux qui les pratiquent depuis longtemps. Nous, les jeunes, sommes oubliés. Qui fera la relève, qui fera triompher l'École Moderne ? Aidez-nous, consacrez-nous une rubrique, une ou deux pages de l'Éducateur, un article non en mots vides de sens, théoriques mais une rubrique où les procédés seront variés, nombreux, et... pouvant être appliqués.

Ce que l'on pourrait faire, c'est d'exposer dans l'Éducateur la façon de travailler d'un maître, dans sa classe, et cela pour chaque cours. Le C.P. est nettement favorisé avec les articles de Bersol. C'est cela que nous demandons. Y aurait-il un maître du C.M. 1^{re} année qui puisse, comme Bersol, nous initier à la pratique de l'École Moderne ?

Nous avons fait, depuis deux ans, un gros effort dans le sens indiqué par le camarade. Qu'il relise notamment les articles si précis et pratiques de Grosjean, de l'an dernier, et de cette année encore. Nous tâcherons de donner également une rubrique semblable C.M.

Il ne faudrait pas que les jeunes oublient cependant que depuis 20 ans nous avons également accumulé notre expérience pratique, notamment dans nos *Brochures d'Éducation Nouvelle Populaire* qui devraient constituer les lectures de base de tout éducateur voulant s'informer sur nos techniques. Et nous avons maintenu pour ces brochures un prix très bas à la mesure des petites bourses.

Nous vous signalons notamment :

Le texte libre	25. »
Méthode de lecture	25. »
Bilan d'une expérience	25. »
Echange d'élèves	25. »
Correspondances interscolaires ...	25. »
L'enseignement du français en pays bilingue	35. »
Onze classes	25. »
Initiation vivante au calcul	50. »
Fiches d'observation	25. »
Classes uniques	25. »
Techniques Freinet dans une école à classe unique	75. »
Méthode naturelle de lecture dans une école de ville	25. »
Plans annuels de travail	25. »
Les Techniques Freinet	25. »

Par suite de sa nomination au Cours Complémentaire de Saint-Jean de Bour-nay, Mme BOUVIER ne pourra plus continuer l'échange des journaux scolaires avec ses équipiers.

De FALIGAND (Seine) :

Questions d'enfants : Faut-il continuer à expédier les questions à Guillard ?

Le Groupe de l'Isère, qui n'avait pas pu faire son rapport sur les questions d'enfants au Congrès nous a, par la suite, expédié le stock reçu méthodiquement classé. Nous en rendrons compte prochainement.

Mais nous ne serons jamais assez riches dans ce domaine. Continuez à nous faire parvenir les questions d'enfants. Mais adressez-les à FREINET, Cannes.

©©©

Journal scolaire : J'aimerais lire dans l'Éducateur des comptes rendus d'expériences disant comment les camarades classent les feuilles au fur et à mesure de leur impression. L'an passé, nous utilisions un gros cahier, mais pour un tirage de 50 avec chaque N° de 20 pages, cette méthode n'est pas pratique. Je voudrais des détails sur le tirage (travail à la chaîne), agrafage, collage des bandes, etc.

Il faudrait distinguer deux choses : le journal scolaire et le livre de vie.

Pour le journal scolaire, la chose est relativement simple et je crois que la plupart des camarades procèdent de même façon. A chaque texte, on tire un certain nombre de pages supplémentaires pour les journaux. Après tirage et séchage, on classe ces feuilles de journal dans une boîte. En fin de mois, on tire une couverture dans laquelle on agrafe les feuilles du mois.

Effectivement le travail de groupage et d'agrafage est un travail de série excessivement simple. L'expédition constitue un excellent travail éducatif.

Mais là où il y a le plus de variété c'est dans l'utilisation des feuilles pour livre de vie.

Nous recommandons la façon de procéder suivante que nous pratiquons depuis 25 ans. Quand les pages imprimées sont sèches, nous les perforons. C'est le plus délicat. Les perforateurs du commerce sont plus ou moins pratiques. Il faudrait que nous mettions au point — et nous nous y employons — un système d'emporte-pièce mieux à la portée des enfants, avec guide de façon que les feuilles tombent parfaitement alignées dans le livre de vie.

Pour ce livre de vie, nous achetons pour chaque élève deux reliures anneaux, l'une pour son école,

L'Encyclopédie scolaire illustrée

Notre collection BT constitue à ce jour la plus grande encyclopédie scolaire existant, non seulement en France, mais dans le monde. Elle a le plus grand succès auprès des maîtres, des élèves et des parents.

La formule brochures cartonnées bon marché est très pratique pour la plupart de nos classes. Mais pour l'usage extrascolaire, et également pour certaines classes, la formule livre relié aurait du succès.

C'est pourquoi nous sommes en train de regrouper par centres d'intérêt avec un titre original nos 300 brochures, qui, à raison de 5 à 6 brochures par livres, nous donneront une belle encyclopédie illustrée et reliée d'une cinquantaine de livres que nous allons mettre en vente incessamment.

Nous en reparlerons.

Demandez le tarif album

Ce n'est pas, loin de là, de la réclame, qui serait déplacée ici, pour la grande manufacture, mais la réponse à un de nos collègues de la Loire.

Celui-ci me parlait de Manufrance, et ma foi, je lui avouais que chaque année je me procurais son catalogue. Je lui exposais qu'en classe nous avions bien souvent besoin de connaître le prix d'un objet fabriqué. Neuf fois sur dix, il se trouve sur cet album avec même une foule de détails et d'accessoires.

Et c'est bien utile quelquefois d'avoir un renseignement sur le champ et qui soit exact, plutôt que de l'inventer ou d'attendre qu'une enquête nous le révèle.

Notre camarade n'avait pas pensé à utiliser ainsi le Tarif Album. Y avez-vous pensé ? Il existe, il est vrai, d'autres catalogues, mais celui-là est, je crois, un des plus complets.

DAUNAY, Rumilly (Aube).

★

LECHEVALLIER (Eure-et-Loire), prépare un recueil de documents sur *La vie d'une Commune rurale sous la Révolution*, ainsi qu'un Plan-Guide pour l'étude du moyen âge.

Ce camarade nous écrit d'autre part : « Nous avons organisé, en juin, avec les camarades du Groupe une exposition au cours du festival UFOLEA. Parfaitement réussie. (Dessins libres, échanges interscolaires, enfants gravant au lino, etc...) »

l'autre pour l'école correspondante. Nous lisons les textes imprimés ou reçus, nous les perforons et nous les plaçons dans la reliure anneaux.

En fin d'année, nous relient les livres de vie ainsi réalisés jour après jour.

Je sais qu'il y a certains camarades qui hésitent devant la dépense de classeurs anneaux et qui, en fin de mois remettent tout simplement à chaque enfant un journal scolaire qui reste sa propriété.

Ce procédé a incontestablement ses avantages. Mais le livre de vie est autrement utile et éducatif.

C. F.

©©©

De LEROY (Aisne) :

En bavardant avec des collègues pendant les vacances, j'ai recueilli quelques remarques sur les BT ; je m'empresse de te les communiquer :

- Les BT sont incontestablement une réussite pédagogique unique. C'est prouvé et le nouveau prix ne doit pas entraver leur vente, mais :
- On dirait que les sujets (ou leur intérêt) s'épuisent.
- On a du mal à les sortir au rythme annoncé.

Dans ce cas, pourquoi ne pas se contenter de sortir 20 BT dans l'année, mais tombant à heure fixe. (La somme de 1.500 fr. pourra faire hésiter certains).

Ce qui gêne la propagande :

- l'arrivée en septembre des numéros du mois de mai ;
- l'existence d'un numéro double, comme 277-278, surtout s'il arrive au moment où l'on renouvelle les abonnements.

— BT de textes : On attendait la BT « La Peur ». Je crois personnellement que de telles BT seraient utiles. On pourrait même y joindre 2 ou 4 pages de « conseils pédagogiques » pour l'exploitation du centre d'intérêt en calcul, travail manuel, histoire...

— La nouvelle présentation a fait disparaître la liste des BT parues qui rendait de grands services à certains abonnés. Ne pourrait-on pas y joindre de temps en temps (2 fois dans la série ou une fois même) une liste comme celle parue avec l'Éducateur n° 20 ?

.....

— Non, les sujets sont loin de s'épuiser. Pas plus que l'intérêt des sujets à traiter. Plus de 100 B.T. sont en cours de préparation et de nouveaux projets sont sans cesse mis en chantier. Notre champ de prospection est presque illimité.

— Non, nous n'avons aucun mal à les sortir au rythme annoncé. Il fut un temps, certes, où nous avions du mal lorsqu'il fallait opérer à toute vitesse le finissage ou

le contrôle des BT quand l'imprimeur les attendait. Les 20 titres de la prochaine série sont déjà inscrits sur nos listes. Nous ne les publions pas, car il se peut que d'autres projets surviennent, plus urgents. Mais nous n'avons aucun ennui de ce côté-là.

Nous avons bien démarré l'an dernier, mais l'affaire, heureusement terminée des Papiers de Presse a tout remis en cause. Nous avons, aujourd'hui, rattrapé le retard et les dernières BT de la 2^e série sont sortis.

Fin septembre, dira-t-on. Mais au rythme de 4 par mois, il faut compter d'octobre à février pour la première série, de mars à juin et septembre pour la 2^e série. Tout est normal.

— Nous avons voulu faire un essai avec quelques N^{os} doubles. Non par mesure d'économie, car ils nous ont coûté autant que 2 numéros simples, mais mieux présentés, sur papier couché, des documents de valeur. En aucun cas nos adhérents n'ont été lésés.

— Nous hésitons à incorporer des textes d'auteurs à nos BT qui ont leur caractère et leur destination bien fixés. Et il nous est commercialement difficile de commencer une collection à part.

Les sondages faits parmi les camarades n'ont pas été suffisamment concluants. Désireriez-vous voir paraître des fiches d'auteurs dans la collection BT ?

— Nous tâcherons de publier de temps en temps les listes de B.T.

C. F.

©©©

De l'Institutrice de Sergenon

(Jura) :

« Je fais encore partie des débutantes, je commence ma 4^e année d'enseignement. J'ai pris connaissance d'un certain nombre de vos B.E.N.P. dans le courant de l'année scolaire précédente. J'ai essayé de mettre en application un certain nombre des conseils qui y sont donnés. J'ai rencontré de grandes difficultés en ce qui concerne, entre autres, le texte libre. Voilà comme se présente ma classe : 7 élèves ; 1 fille (14 ans), 2 garçons (13 ans), 1 garçon (9 ans), 1 autre (8 ans) et 2 autres (6 et 5 ans). Ressources : 20.000 fr. par an (crédit communal). Nous disposons, l'an dernier, d'une géline qui m'appartenait. Nous avons acheté le fichier scolaire coopératif ; nous étions abonnés aux B.T. et à la collection *Enfantines*.

Comment avec trois grands élèves, obtenir assez souvent des textes libres. Est-ce qu'une correspondance interscolaire pourrait nous rendre service ? Une école à faible effectif comme la nôtre peut-elle

TOURISME SCOLAIRE Stage-rencontre de ski à Noël

24 décembre - 2 janvier

Le principe d'une rencontre stage de ski a été retenu pour Noël prochain, à Pralognan (Savoie).

Priorité sera donnée aux membres de l'équipe de Tourisme scolaire, et ensuite aux inscriptions (dans l'ordre d'arrivée). Nombre de place limité : 20 à 25 maximum.

Sur place : moniteurs pour toutes catégories de skieurs.

Chaque soir : Veillée.

Au programme : Bilan de nos réalisations dans tous les domaines. Entretiens sur l'Etude du Milieu et son prolongement par le tourisme scolaire. Programme pour 1955.

Réalisation d'une B.E.N.P. (ou d'un guide pratique à l'intention des camarades randonnant avec leurs élèves).

Pour tous renseignements, écrire à VIGUEUR, Pommeuse par Faremoutiers (Seine-et-Marne).

APPEL AUX CAMARADES SUISSES ET ITALIENS

Le lieu du stage a été retenu en considération de l'enneigement et aussi de la proximité de la Suisse et de l'Italie.

Avis à BARBAY et à TAMAGNINI.

CAMILLE TAURINES

C'est avec une douloureuse stupeur que nous apprenons la mort, dans un accident d'auto, de Camille Taurines, jeune instituteur en Algérie, fils de nos camarades Taurines, délégués départementaux du Tarn, instituteurs à Fontgrande près Carmaux.

Au nom de tous ceux qui ont apprécié le dévouement sans limite et la belle fraternité de nos camarades Taurines, au nom de toute la vaste famille de l'Ecole Moderne, nous disons à nos chers camarades combien nous souffrons de leur peine et le grand désir que nous aurions de les aider, par notre active solidarité, à supporter les coups du destin.

Camille Taurines, comme tant de jeunes que nous avons vu naître, était un peu notre enfant. Sa mort creuse un vide qui ne sera jamais comblé dans la cohorte des jeunes qui s'apprennent à continuer notre œuvre.

obtenir des correspondants ? Quelles conditions doit-on remplir ?

D'autre part, mes 3 CP. CE. ont composé cette année un texte illustré par les CM. CFE. Comment doit-on procéder, y a-t-il des conditions spéciales pour le faire imprimer comme Album d'Enfants ?

.....

Si les principes de notre Ecole Moderne sont valables dans toutes les classes et à tous les degrés, il n'en reste pas moins que nos techniques doivent nécessairement être adaptées aux conditions de fonctionnement des classes. On ne peut pas travailler dans une école à classe unique comme on le ferait dans une classe homogène de 40 élèves.

La mise au point de cette adaptation ne peut être faite que par les usagers eux-mêmes. Nous invitons les camarades exerçant dans une école à classe unique à faible effectif à mettre en commun dans cette rubrique leurs essais et leurs réussites.

Le principal inconvénient dans les classes à faible effectif est le prix de revient moyen par élève du matériel à employer. C'est pourquoi ces classes devront souvent se rabattre sur le limographe qui leur permet de réaliser un beau journal scolaire.

Ne craignez pas d'être en peine pour nourrir le journal. Les textes libres ne vous manqueront pas s'ils sont motivés par le journal et la correspondance qui sont la meilleure motivation de l'expression enfantine. Vous pouvez et vous devez pratiquer l'échange.

Remplissez la fiche de correspondance. Alziary vous attribuera des classes à faible effectif. A défaut nous ferons appel dans l'Educateur. Comme dans toutes les classes qui l'ont essayée vous serez emballés par cette correspondance. Et puisque notre jeune collègue pose la question des Albums nous dirons qu'il y a là une technique dont nous ne tirons pas, dans nos classes, tout ce qu'elle peut donner.

Indépendamment du texte libre journalier qui fournira la matière du journal, nous découvrons de temps en temps des histoires, des événements, des enquêtes qui trop longues pour être imprimées, gagneraient à être exceptionnellement mises en valeur. L'album est la solution idéale : la dépense en est minime, même si on veut le réaliser avec du beau papier cartonné ; on peut l'illustrer de façon splendide car il sera d'assez grand format, ou le communiquer aux correspondants ; on le garde ensuite pour une place d'honneur aux expositions.

Chacune de nos classes pourrait réaliser en cours d'année 3 à 4 albums illustrés dont quelques-uns seraient peut-être des réussites dignes d'être utilisées pour les Albums d'enfants ou pour La Gerbe.

Jeunes de classes à faible effectif, l'Educateur vous est ouvert.

C. F.

TECHNIQUES SONORES

En ce début d'année où les échanges sonores s'organisent, nous pensons opportun de rappeler quelques conseils et apporter quelques informations.

A) Utilisez des petites bobines. Une bande de 180 m. entière est trop dense.

a) Vous échangerez plus souvent et ce sera préférable. Comme pour la correspondance écrite, si la fréquence des échanges est peu élevée, l'intérêt baisse.

b) Vous classerez plus facilement vos enregistrements et vous n'aurez plus à déplorer que le chant tahitien que vous vouliez conserver, se trouve en sandwich entre des essais de lecture de textes.

c) La bobine de 100 m. à 19 cm. nous semble l'idéal.

d) Utilisez des bandes papier, vos échanges seront plus économiques. Vous pourrez, sans aléas, passer sur le combiné ces bandes de caractéristiques magnétiques identiques aux rubans acétates.

Attention : il y a des difficultés sur certains appareils et éviter l'emploi du rebobinage rapide.

Une bonne précaution : coller à chaque extrémité 2 m. environ de bande acétate, amorce qui subira les mauvais traitements possibles de mise en place.

B) Joignez à votre bobine une fiche en précisant le contenu ; et noter de 1 à 5 les qualités techniques de l'enregistrement et la valeur pédagogique du contenu.

C) Nous pensons fournir à chaque possesseur d'appareil la liste des autres détenteurs de combiné ou d'appareils pouvant correspondre. En plus des échanges réguliers, il sera donc possible à chacun, s'il le désire, de solliciter toutes ces écoles dispersées dans la France et l'Union française pour une correspondance occasionnelle.

Nous demandons aux camarades de répondre rapidement ; nous avons toujours noté un très vif intérêt aux bobines revenant dans la semaine, les réponses arrivant presque comme si une communication directe avait été établie.

D) Il s'est avéré que la formule essayée lors des premières gerbes sonores devait être modifiée :

1° le contenu en étant trop dense et trop disparate ;

2° son temps de rotation bien trop important.

En conséquence :

1° Elle sera répartie en petites bobines possédant une unité ;
 2° plusieurs circuits seront organisés suivant les positions géographiques ;
 3° les documents sonores recueillis au cours du stage de l'île de Ré : information générale sur l'île, le travail du saunier, la pêche au homard, la pêche au chalut, le phare des baléines, chez le céramiste circuleront également, accompagnés des documents photographiques.

4° Tous les documents que vous envoyez pour la gerbe doivent être enregistrés à 19 cm. et adressés à : GUERIN PE. PA Chanteloup Ste Savine (Aube) pour les rubans, et à : DUFOUR, aux Marais par Beauvais (Oise) pour le fil, celui-ci étant plaque tournante pour la transcription fil-ruban et réciproquement.

Si les documents ne sont pas 100 % radiophoniques, joignez photos, croquis ou collis qui les accompagneraient. Après copie, grâce à plusieurs appareils dont nous pouvons disposer à Troyes, l'original vous sera retourné.

Pensez à des maquettes possibles de disques C.E.L.

Nous demandons aux camarades la plus grande discipline lors de la rotation des gerbes, sans quoi toute possibilité de continuer les circuits s'effondrera.

GUÉRIN.

LE JOURNAL SCOLAIRE doit-il être imprimé ou limographié ?

L'imprimerie, surtout au début de l'année, demande beaucoup de temps et ne permet pas la composition et le tirage de textes longs. On aurait tendance alors à se rabattre sur le limographe qui est beaucoup plus rapide.

Seulement, il est un fait patent, c'est que l'enfant, comme l'adulte d'ailleurs, lit toujours avec plus de plaisir les textes imprimés que les textes limographiés.

Et un journal exclusivement tiré au limographe risque de n'avoir pas grand succès, pour les correspondants du moins.

C'est pourquoi nous conseillons toujours la formule mixte : les beaux textes, soignés mais courts, imprimés et illustrés de lins gravés ou de dessins au limographe ; les textes longs (enquêtes, descriptions, etc.) limographiés.

Que doivent et peuvent faire alors les écoles trop pauvres pour avoir l'imprimerie et qui possèdent un limographe ? Nous leur conseillons de réaliser, malgré tout, un journal qui constituera un bon démarrage. Mais soignez tout particulièrement la gravure du stencil, en moulant les caractères qui doivent être très noirs et très lisi-

Comment je travaille dans ma classe

L'HISTOIRE PAR L'EXPLOITATION DES COMPLEXES D'INTÉRÊT

I

TEXTE DU JOUR : La vache en furie. C.I.: L'élevage.

En histoire CFE sur le plan de travail j'inscris : *La Vaine Pâturage* (pourtant je n'ai aucun document sous la main).

Première réaction des élèves : « *Qu'est-ce que c'est, Monsieur ?* »

J'explique : *Le droit de vaine pâture est le droit qu'ont les habitants d'une même commune d'envoyer leurs bestiaux paître librement sur les champs de tous, après l'entèvement des récoltes et jusqu'à l'ensemencement.*

— *Ah ! Oui. A Brienne, l'été, on mène les vaches dans les marais et les moutons sur les chaumes.*

— *Moi, Monsieur... Moi, Monsieur...*

Je prépare rapidement un questionnaire et je le remets au chef de l'équipe volontaire.

QUESTIONNAIRE :

1. Dans ton village, existe-t-il un communal ?
2. Le droit de vaine pâture subsiste-t-il ? Quand le Conseil Municipal a-t-il demandé son maintien ?
3. Y a-t-il un berger commun ? Comment est-il loué ? rétribué ?
4. Quels animaux peuvent jouir du droit de vaine pâture ? Combien par propriétaire ?
5. A quelle époque de l'année peuvent-ils pâturer ? Pourquoi ?
6. Sont-ils cantonnés dans un secteur particulier du terroir ? Pourquoi ?
7. Fais la même enquête dans les villages voisins, pose les mêmes questions à tes correspondants et compare.

©©©

Nous convenons d'un délai de dix jours pour présenter les résultats. Les élèves partent à la recherche ; ils interrogent leurs parents, leurs voisins ; ils « montent » à la Mairie ; ils écrivent à leurs correspondants.

De mon côté, j'ai le temps de me renseigner. Je consulte des dictionnaires, des bouquins d'histoire et de droit ; j'écris à l'Archiviste départemental qui se fait un plaisir de me documenter.

Dix jours après, le conférencier de l'équipe expose à toute la classe :

— *Voici les résultats de notre enquête :*

S'il existe un communal chez nos correspondants du Cantal, Brienne n'en possède pas.

Chez nous la vaine pâture a été maintenue par délibération du Conseil Municipal, homologuée par le Conseil Général le 15 avril 1891.

La Commune s'occupant à cette époque principalement de l'élevage des moutons, ce droit ne subsiste que sur les chaumes et les jachères. Il n'existe pas de taxe de pâturage et les troupeaux ne sont pas cantonnés. Chaque propriétaire peut livrer au champage six moutons par hectare. Mais on laisse aussi le droit de faire pâturer les bestiaux dans les marais, quand, par année sèche, le fourrage artificiel est insuffisant.

Le troupeau n'est plus commun, chaque propriétaire ayant son berger et son vacher.

A Blanzay et à L'Ecaille, les oies peuvent profiter de la vaine pâture comme les autres animaux, mais après le passage des moutons seulement.

A Asfeld, la prairie de la Culée recevait les moutons dès l'enlèvement de la première herbe et la prairie du Nainvau après l'enlèvement des regains. Le pâture communal était loué par le Maire et payé par chaque propriétaire, proportionnellement au nombre de bêtes qu'il envoyait au troupeau commun.

Les auditeurs posent quelques questions :

- *Depuis quand existe la vaine pâture ?*
- *Pourquoi l'a-t-on instaurée ?*
- *Qui l'a autorisée ?*
- *Y a-t-il une loi spéciale à la vaine pâture ?*

J'interviens ; je sors mes dictionnaires, mes livres, mes lettres : et nous trouvons rapidement toutes les réponses, si bien que nous décidons de rédiger la fiche d'histoire suivante :

bles. Evitez de laisser les enfants graver les stencils eux-mêmes, sous le prétexte qu'ils doivent faire tout le travail.

Evitez aussi de trop remplir les pages. Tâchez, au contraire, de relever l'intérêt de vos textes par une présentation aérée et par de nombreux dessins, et, si possible, un peu de couleurs.

Dès que vous le pourrez, vous passerez à l'imprimerie.

©©©

Les programmes scolaires comportant l'étude des questions sociales, notamment du mouvement ouvrier, du syndicalisme, de l'organisation commerciale, des banqués, etc., il nous appartient de préparer et d'aider les instituteurs à enseigner cette partie du programme :

1° Nous allons tâcher de mettre sur pied un certain nombre d'études sur le fonctionnement du Parlement Français, la constitution et le fonctionnement de l'O.N.U., la constitution et le fonctionnement de l'U.N.E.S.C.O., le fonctionnement d'une banque, la Sécurité Sociale en France, etc..

Les camarades qui verraient la possibilité, avec l'aide de leur groupe, de traiter l'un de ces sujets, sont priés de nous en informer sans retard.

2° De nombreux camarades nous ont demandé de réaliser une série de B.T. consacrée à la Vie des Hommes Illustres. Nous pensons que ce serait, en effet, une réalisation nécessaire pour nous. Elle est peut être délicate, mais ce n'est jamais la difficulté qui nous a arrêtés. Nous pouvons d'ailleurs commencer cette série par :

- a) une brochure de notre ami Jacques sur *Niepe*, inventeur de la photographie ;
- b) une brochure présentée par notre ami Lallemand sur *Jean-Baptiste Clément*, avec les documents qui avaient été exposés l'an dernier par les Archives de Charleville.

Qui se proposerait pour traiter d'autres vies illustres ?

Notre camarade FÈVE, Directeur d'école à *Thaon-les-Vosges*, ayant écrit une 2^e B.T. sur la Pisciculture, demande aux camarades de belles photos : carpes (écaille, miroir, cuir), brochets, gardons, rotengle, sandre, alose, anguille, étangs d'élevage, afin d'illustrer sa B.T. aussi bien que la première.

©©©

Jeune routier, désirant installer dans son clan petite imprimerie, serait acheteur de matériel complet d'imprimerie.

Faire offre à M. MOULIN Daniel, Ecole Normale Mirecourt (Vosges).

LA VAINÉ PATURE

HISTORIQUE

La vaine pâture remonte à l'époque de la création des communes sous la Féodalité (à partir du onzième siècle. A ce moment, des agglomérations encore récentes et peu nombreuses d'habitants se partageaient, pour la culture, une portion des terres les entourant et abandonnaient le reste au pâturage. Peu à peu, des usages s'établirent pour l'exercice de ce pâturage, suivant la situation et le besoin des bourgades naissantes, et quelques coutumes finirent par ériger le fait en droit.

Mais le législateur dû apporter certaines limitations à ce droit. Lorsque les communes furent mieux constituées, qu'elles devinrent plus rapprochées et que la culture se généralisa, on s'aperçut que le droit de parcours, de paroisse et paroisse, avait de graves inconvénients, et des Edits le supprimèrent, comme ce fut le cas dans la province de Champagne, en mai 1769.

C'est dans cet état de choses qu'intervint le Décret de l'Assemblée Constituante du 28 septembre 1791, qui organisa la vaine pâture sur les anciennes coutumes et sur les usages. Mais ce Décret laissait subsister les usages locaux qui différaient dans chaque commune, sur la nature des terrains qui étaient soumis à la vaine pâture, sur les droits des Conseils municipaux et des particuliers, et sur les époques où devait s'exercer cette servitude.

De là, survinrent de graves difficultés qui obligèrent, en 1887, le législateur de la III^e République à proposer l'abolition de cet usage comme portant atteinte au droit de propriété. Mais, devant les protestations des Commissions départementales et des classes pauvres, la vaine pâture subsista en beaucoup d'endroits.

LÉGISLATION ACTUELLE

Suppression. — Toutes les communes qui, avant le 24 juin 1891, n'ont pas demandé le maintien de la vaine pâture, ont à jamais perdu le droit de jouir de ses avantages.

La suppression de la vaine pâture peut être demandée par toute commune où elle a été maintenue. Le Conseil municipal seul a le droit de la proposer en demandant une enquête qui est appréciée par le Conseil général.

Troupeaux. — La vaine pâture peut s'exercer, soit par troupeaux séparés, soit au moyen du troupeau commun (berger communal), conformément aux usages locaux.

Prohibition. — La vaine pâture ne peut s'exercer sur les prairies artificielles, elle ne peut avoir lieu non plus sur aucune terre ensemencée, tant que la récolte n'est pas enlevée. Elle est également interdite dans les terrains clos, les vignes, oseraies, plants ou pépinières.

Droits des pauvres. — Toute personne domiciliée dans la commune, qui n'est ni propriétaire, ni fermière d'une parcelle de terrain, a le droit absolu de mettre, sur les terrains de la commune soumis à la vaine pâture, au moins une vache et son veau et six moutons.

Réglementation. — Les Conseils Municipaux peuvent toujours prendre des arrêtés pour réglementer le droit de vaine pâture, pour fixer le nombre de bêtes que chacun peut envoyer à la vaine pâture, distribuer les diverses espèces sur différentes parties du territoire, cantonner, sur des portions déterminées, les animaux dont la dent est nuisible aux récoltes, interdire la présence d'animaux dangereux ou malades dans les troupeaux, et suspendre l'exercice de la vaine pâture en cas d'épizootie, de dégel et de pluies torrentielles.

©©©

Mais ce travail a-t-il été profitable au point de vue historique ? Je pense que oui. Nous sommes là en présence d'une survivance du passé. Nous avons sous les yeux une coutume de la grande étape historique : La civilisation terrienne, qui nous fait mieux connaître l'organisation sociale des paysans et leur résistance à l'emprise de la civilisation bourgeoise. D'autre part, n'y a-t-il pas au programme du Cours de Fin d'Etudes : 1° La société paysanne — 2° Les Communes et les chartes communales — 3° Le développement agricole ?

DELÉAM.

TRINQUIER, muté à *Montferrier-sur-Lez*, prévient ses correspondants que, pour l'instant, il n'imprime plus. Cependant, pour faciliter un nouveau démarrage, il serait heureux de recevoir leurs journaux à sa nouvelle adresse.

Antonio BRAZZALE, instituteur LUSIANA (Vicenza) Italie, serait heureux d'entrer en relations avec des collègues français ou jeunes étudiants, pour informations et études concernant les Techniques Freinet.